

sur qui pourrait être interprété comme une non reconnaissance des rapports hiérarchiques, un acte non pertinent, impertinent-, mais pour lui demander une explication d'un fait qui lui paraît problématique. En utilisant cette forme d'adresse, l'employée joue la légitimité qu'il y a de vouloir comprendre ce que l'on ne comprend pas. Que ce n'est là qu'une forme qu'elle donne à son discours pour le rendre acceptable, apparaît clairement dans la lettre de cette employée: en même temps qu'elle demande une explication à la direction de l'entreprise, elle rapporte un ensemble de faits qui attestent que non seulement elle connaît le motif de son licenciement, mais qu'elle comprend pourquoi la direction en a invoqué un autre. Sa "demande d'explication" n'est rien moins qu'une lettre de protestation.

5) Bourdieu, op.cit., p. 21.

6) Nous empruntons les notions de légitimité et de norme à Bourdieu. Mais ne risque-t-on pas, en utilisant ces notions, de laisser entendre qu'il y a d'un côté des normes sociales, admises, connues, reconnues -en quelque sorte immuables- et de l'autre déviance par rapport à ces normes? Ne risque-t-on pas alors de reproduire, donc d'entériner et de consolider, le système qu'on croyait soumettre à une analyse critique? Suffit-il pour échapper à ce piège d'écrire, comme nous le faisons ici, que les normes n'existent pas en soi, mais dans et par la pratique de la censure et de l'autocensure? ou de noter comme le fait Bourdieu que "Pour qu'une forme de langage parmi d'autres (une langue dans le cas du bilinguisme, un usage de la langue dans le cas d'une société divisée en classes) s'impose comme seule légitime, bref, pour que l'effet de domination reconnue (c'est-à-dire méconnue) s'exerce, il faut que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes de classe ou de région soient pratiquement mesurés à la langue légitime. L'intégration dans une même "communauté linguistique" (dotés des instruments de coercition nécessaires pour imposer la reconnaissance universelle de la langue dominante: école, grammairiens, etc.), de groupes hiérarchisés, animés par des intérêts différents, est la condition de l'instauration de rapports de domination linguistique. Lorsqu'une langue domine le marché, c'est par rapport à elle, prise comme norme, que se définissent les prix attribués aux autres expressions et du même coup la valeur des différentes compétences. La langue des grammairiens est un artefact mais qui, universellement imposée par les instances de coercition linguistique, a une efficacité sociale dans la mesure où elle fonctionne comme norme, à travers laquelle s'exerce la domination des groupes qui, ayant le moyen de l'imposer comme légitime, ont aussi le monopole des moyens de se l'approprier." (Bourdieu, op.cit., p. 23). Il nous semble qu'il faudrait faire un pas de plus en précisant que ces notions peuvent être utiles pour la description d'un état de fait, mais que les pratiques langagières, comme pratiques sociales, ne se laissent pas réduire à cette opposition norme-légitimité/déviance-illégitimité. Il y aurait une évaluation à faire de la théorie de Bourdieu, une mise à l'épreuve de sa propre légitimité. Ce travail nous ne pouvons le faire ici. D'où cette mise en garde.

7) On trouve un procédé analogue dans le livre de François Flahaut (La parole intermédiaire, Paris, le Seuil, 1978) où l'auteur analyse les théories des fonctions du langage telles qu'elles ont été développées par le fonctionnalisme de A. Martinet ou le structuralisme de R. Jakobson, comme des "pseudo-réponses à une question qui n'est pas posée" (pp. 35-37).

- 8) F. Hermann "Réponse à une question qui n'a pas été posée", Bulletin no 2, décembre 1979, séminaire d'épistémologie, Université de Genève, Département de psychiatrie et Association Ferdinand Gonseth, Institut de la méthode.
- 9) Bourdieu, op.cit., p. 27, c'est nous qui soulignons.
- 10) Evelyn Reed, Féminisme et anthropologie, Trad. fr., Paris, Denoel-Gonthier, 1979, 272p. (début de l'introduction p. 5).
- 11) Nous citons ici le texte intégral d'une lettre adressée par une employée au directeur de l'entreprise dans laquelle elle travaillait en qualité d'opératrice avant d'être congédiée pour une raison qu'elle estime fausse.
- 12) Une demande d'explication au sujet du licenciement lui-même ("Pourquoi me licenciez-vous?") aurait été doublement inefficace:
 - * la direction pouvait répondre "Vous le savez nous vous avons déjà indiqué le motif dans notre lettre du 9 courant" ce qui suffisait à rejeter la question comme déplacée, inutile, illégitime;
 - * elle ne permettait pas à l'employée de signaler qu'elle n'était pas dupe et, * dépit de sa position dans la hiérarchie sociale, elle était à même, sinon d'exiger sa réintégration immédiate dans l'entreprise, du moins de mettre à nu la politique de la direction.
- *qu'en
- 13) En avançant la notion d'autorité (il faudra préciser les formes qu'elles peut prendre dans une pratique langagière déterminée) et celle, corrélative, d'un rapport de force entre locuteurs, nous postulons l'existence d'un rapport d'inégalité entre ceux qui ont le droit à la parole, la compétence de proposer un discours explicatif, le droit "au langage légitime, comme langage autorisé, comme langage d'autorité" (Bourdieu, op.cit., p. 20) et ceux qui ne l'ont pas. Nous rejetons par là même le modèle selon lequel les locuteurs sont placés dans un rapport de parfaite symétrie, occupant tour à tour la place d'émetteur (A) et de récepteur (B), encodant, décodant, parlant, écoutant. Un tel modèle tient en effet pour acquis ce qui, dans la pratique, ne l'est jamais a priori. Postuler une symétrie entre les locuteurs, c'est considérer la parole comme toujours déjà prise ou pouvant l'être à n'importe quel moment par n'importe qui. En un mot, c'est tenir pour résolu a priori ce que Bourdieu appelle les conditions d'instauration de la communication. Renoncer à se demander qui parle, de quelle position sociale la parole est prise et comment elle l'est, à quelles conditions elle s'impose comme légitime, c'est méconnaître que dans le cadre d'une société traversée par des divisions entre classes et entre sexes, toute pratique de langage, toute activité de discours s'inscrit dans une réalité sociale où s'affrontent des forces constamment fluctuantes. C'est méconnaître aussi que le langage en tant que pratique sociale joue un rôle actif dans le maintien /la modification des rapports de forces sociaux.
- 14) Dominique Pignon, "Le nucléaire dans tous ses états", in Les Temps Modernes, janvier 77, no 366, pp. 1130-1152. Nous renvoyons les lecteurs à cet article qui analyse les transformations de l'argumentation des pronucléaires au cours des années 60 et 70. L'auteur montre comment les arguments des promoteurs du nucléaire se sont modifiés au gré des affrontements et des rapports de

- 14) forces; il rend compte de ces modifications à partir d'une analyse de la structure des débats qui opposent notamment en France les anti-nucléaires aux partisans de la société nucléaire.
- 15) E.D.F. Comment répondre aux antinucléaires. Texte intégral d'une conférence de M. Toureau à la session d'information nucléaire E.D.F. de BREAU : "Information du public en matière de centrale électrique". Supplément/tiré à part au Bulletin Hebdo-Info, no 127, 4 mars 1975. Une analyse de ce document montre que cette stratégie consiste précisément à se doter d'une série de moyens propres à regagner l'autorité perdue. Dans sa conférence M. Toureau analyse en détail l'expérience de Fessenheim pour en tirer des enseignements sur le type d'information qu'il est nécessaire de fournir au public et la façon de la présenter:

"QUALITE ET GENRE D'INFORMATION A DONNER:

- Elle doit être en harmonie avec le public qui la reçoit. Mais une information trop savante est préférable à une information qui serait ressentie comme superficielle.
 - Elle doit être techniquement irréprochable. Si l'on ne peut répondre à une question il vaut mieux la prendre en note et y répondre par la suite par écrit.
 - Elle doit être absente de polémique, s'appuyer sur des faits, citer les références des chiffres contrôlables.
 - Ne pas se lancer dans des développements traitant des disciplines dont on n'est pas spécialiste (exemple: médecine). Dans ce cas se référer à des textes écrits par des Professeurs connus. Les opposants employant ce procédé, il n'y a pas d'inconvénients à l'utiliser aussi; cela donne plus de forces à l'argumentation(.)
 - Montrer que E.D.F. par des études demandées à des organismes extérieurs, s'entoure de toutes les compétences voulues, notamment dans les domaines qui ne sont pas les siens.
- (...)

QUI EST LE MIEUX PLACE POUR QUE CETTE INFORMATION SOIT PLUS CREDIBLE?

Sur le plan local E.D.F. sera de toutes façons obligé de répondre aux questions posées, son image de marque en dépend.

Sur le plan national, il est préférable que le message soit transmis par des organismes étrangers à E.D.F.

Pour le grand public, à la télévision, à la radio, il importe que des journalistes scientifiques discutent avec des techniciens, des professeurs.

(...)

E.D.F. a publié des brochures "grand public" sur l'énergie nucléaire. Il faudrait que des organismes spécialisés extérieurs à E.D.F. prennent le relai.

(, ...)".

- 16) Dominique Pignon, op.cit., pp. 1142-43.
- 17) Toureau, op.cit., p. 3.
- 18) Dominique Pignon, op.cit., p. 1140.
- 19) Toureau, op.cit., p. 4.
- 20) Toureau, op.cit., p. 9. Les éléments de cette nouvelle stratégie sont résumés comme suit en conclusion:

"L'information doit répondre à un désir exprimé par le public. Il n'y a pas lieu d'aller au-delà.

Sur cette matière tout "forcing" risque de se retourner contre son auteur.

Il faut aussi éviter que l'énergie nucléaire devienne une obsession. Il faut apprendre à vivre avec elle comme on a appris à vivre avec l'électricité.

L'information doit être techniquement rigoureuse. Elle ne doit pas éluder les problèmes, mais les ramener à leur juste valeur par des comparaisons; elle ne doit pas être lénifiante.

Il y a lieu de montrer que toute action comporte un risque, d'évaluer ce risque, de le comparer avec d'autres.

L'information sera mieux reçue si elle est fournie par des organismes indépendants d'E.D.F., notamment pour ce qui concerne l'énergie nucléaire et les atteintes éventuelles à l'équilibre biologique."

- 21) Même non compris, un discours peut être reconnu comme explicatif. Qu'il nous suffise ici de citer à titre d'exemple cette remarque faite par un écolier à la sortie de l'école. "J'ai rien compris quand le maître a expliqué". Les rapports hiérarchiques entre enseignants et enseignés sont, dans le cadre de l'institution scolaire, généralement tels que non seulement les enseignés reconnaissent au discours des enseignants une légitimité suffisante pour l'écouter, mais l'acceptent comme cohérent et rationnel même s'ils ne comprennent rien. Ils s'imputent alors à eux-mêmes et non à l'enseignant le fait de n'y rien comprendre. Lorsque cette situation tend à s'inverser, on dit que l'enseignant "perd son autorité/n'a plus d'autorité/n'a pas d'autorité", autant d'expressions qui soulignent que normalement (selon les normes) un enseignant "ça a de l'autorité", une autorité de droit et de fait.
- 22) Les éléments de la "nouvelle stratégie d'EDF" que nous avons cités (cf. pp. 68-9 et note 20) illustrent bien ce fait: en renonçant à entrer en polémique avec les antinucléaires ("Il est inutile de perdre son temps pour convaincre les protestataires de métier" / "Sur le plan local, il faut être suffisamment "diplomate" pour ne pas se faire d'ennemis que l'on aurait pu éviter" (M. Tourea)), en choisissant d'écrire, à propos de Fessenheim par exemple une brochure qui ne se présente pas comme une "anti-brochure", EDF joue sur cette propriété du discours explicatif pour imposer les positions qu'elle défend en matière énergétique.
- 23) W. Labov, Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis. Paris, Ed. de Minuit, 1978, traduit de l'américain par A. Kihm, chap. 5, pp. 111-158.
- 24) Labov lui-même résume ainsi l'enjeu de cette polémique: "...le mythe de la privation verbale est particulièrement dangereux, en ce qu'il détourne l'attention des réels défauts de notre système scolaire pour la reporter sur des défauts imaginaires de l'enfant. Il mène inéluctablement ses défenseurs à l'hypothèse de l'infériorité génétique des enfants noirs, celle-là même qu'on voulait précisément éviter grâce à lui. Aussi, le meilleur service que peuvent rendre aujourd'hui les linguistes est-il, d'abord, de balayer une bonne fois cette illusion, puis de donner une image plus exacte des relations entre dialectes standard et non standard." (op. cit., p. 12). Voir également p. 145 sq.

24) "Quel tort fait-on en ayant tort?"

25) Labov, op.cit., pp. 111-112. C'est nous qui soulignons et entourons.

LES ASPECTS COGNITIFS DU DISCOURS D'EXPLICATION

PAR

ALBERT MORF

AVEC LA COLLABORATION DE SYLVIE LECLERC

POURQUOI UN POINT DE VUE DIFFÉRENT ? (Introduction)

L'explication peut être considérée comme une activité cognitive qui a une fonction caractéristique, et dont la réalité ne se confine pas aux situations discursives. Dans ce cas également, on introduit dans la notion d'explication une orientation, peut-être même une finalité propre à un agent; on y rattache en outre la notion de connaissance, parce qu'on envisage alors l'explication comme une transformation spécifique d'un état de connaissance. Cette transformation, tout comme d'autres, peut s'articuler sur un processus de communication, mais elle peut être envisagée en elle-même.

Pourquoi proposer un tel point de vue, qui est étranger au projet formulé par le Centre de Recherches sémiologiques? Une première raison est à chercher dans le fait que la finalité proche (ou la fonction) du discours explicatif est cognitive (elle n'est pas que cognitive). Ensuite, il est évident qu'une partie importante de nos connaissances, et à des niveaux très divers, ont leur origine dans des discours reçus ou sont élaborés à partir de tels discours; rien ne garantit cependant que ces connaissances ou leur élaboration soient isomorphes aux discours en question. En troisième lieu, la communication discursive pose des problèmes de stratégie cognitive que nous abordons par ailleurs avec S. Leclerc. Enfin, les considérations déjà anciennes que nous poursuivons avec J.-B. Grize dans le domaine de l'objet de connaissance sont directement mises en cause par la coexistence des deux points de vue.

Avec une certaine désinvolture peut-être, on pourra soutenir que le point de vue propre aux recherches du Centre et le point de vue cognitif proposé ici abordent une même réalité avec des acceptions différentes du terme "explication". Dans ce cas, le discours et sa production constituent l'objet même de la recherche, alors que la connaissance et sa transformation en sont un aspect (peut-être important); dans l'autre cas, au contraire, les transformations des connaissances forment l'objet de la recherche, objet dont les phénomènes discursifs sont alors un aspect essentiel.

On peut d'ailleurs ajouter à cette confrontation un troi-

sième point de vue, qui est celui de la psychologie : pour une recherche portant sur l'explication, l'objet d'observation serait l'activité du sujet; le discours d'une part et les connaissances en cause d'autre part en constitueraient des aspects. On peut, dans ces conditions, faire face à la présence parfois encombrante du concept de locuteur (qui est un "sujet") lorsqu'on analyse le discours, sans crainte de se rendre coupable de psychologisme : le locuteur se réduit à un ou des aspects du discours, concept premier. Dans une représentation graphique, on pourrait placer sur un triangle les trois points de vue, qu'on ne permettrait d'appeler discursiviste, cognitiviste et psychologique, en leur associant les objets épistémiques correspondants, soit respectivement le discours et ses formes; les connaissances et leurs transformations; et le sujet et ses actions. D'une façon vicariante, pour chacun des trois objets (concepts) les deux autres deviennent des aspects que l'observation peut admettre et traiter comme tels.

1. TROIS DEFINITIONS DE L'EXPLICATION

La plupart des dictionnaires renvoient "expliquer" à "comprendre". Nous pouvons les suivre, non pas pour nous donner l'illusion d'une définition (qui serait prématurée), mais bien parce que ce renvoi nous permet de distinguer utilement trois sens du terme. L'explication se présente en effet tour à tour comme :

- (a) une action pour comprendre (chercher une cause; résoudre une énigme; identifier une relation, etc.);
- (b) une action pour faire comprendre (qui implique la communication); et
- (c) un objet de connaissance qui permet de comprendre (Exemple : "Le récent conflit entre les ambassades s'explique par une erreur de traduction".)

Pour l'immédiat, les deux acceptions (a) et (b) correspondent aux deux points de vue dont il est question ici; la troisième peut réapparaître tantôt comme objet de connaissance, tantôt comme objet du discours.

Dans le langage courant, le vocable expliquer/explication admet encore des sens plus marginaux, qui peuvent comprendre la simple déclaration, la description, la dispute ("Le ministre expliqua, à son arrivée, qu'il ne ferait pas de déclaration"; "Enlève tes lunettes qu'on

s'explique"). Ces formes ne nous intéressent pas ici, mais notons en passant que la "tolérance sémantique" est réservée à l'acception discursive du terme (b), alors que (a) et (c) restent plus strictes.

2. L'EXPLICATION EST UNE TRANSFORMATION FONCTIONNELLE

2.1 Pour le cas du discours, d'autres travaux de ce Cahier mettent en évidence le caractère de transformation propre à l'explication; il est donc inutile de le faire ici. Mais il faut souligner que selon les deux points de vue que nous confronterons, l'action comporte la transformation de quelque chose, et que de plus ^{/dans} les deux cas l'explication apparaît comme une transformation à laquelle on tente d'attribuer des traits distinctifs qui lui donnent une place parmi d'autres transformations.

Du point de vue cognitif, on peut imaginer des transformations diverses: un état cognitif peut se transformer par exemple: par une extension de l'information; par une épuration (élimination d'éléments non pertinents); par la coordination de plusieurs connaissances; par une augmentation de précision; par une généralisation etc.; et, parmi tous ces cas, précisément: par une explication.

Il ne s'agit pas dans ce chapitre d'analyser les différentes transformations possibles ni même l'explication elle-même. Mais, pour concrétiser le point de vue cognitif, il était utile de souligner la variété des transformations possibles. En effet, on sera tenté de faire correspondre aux différentes transformations autant de démarches cognitives différentes. En revanche, rien ne garantit pour l'instant que les discours apparents qui peuvent correspondre à de telles transformations soient le reflet des démarches en cause.

Pour le cas de l'explication: la démarche "pour faire comprendre" pourrait être parente, dans sa structure, à la démarche "pour comprendre". Mais il s'agit ici d'un sujet de recherche et nullement d'une évidence.

2.2 On peut postuler maintenant que ces transformations cognitives ne se déclenchent pas au hasard mais en fonction soit d'une finalité reconnue ou délibérée, soit au moins en fonction d'un besoin ou d'une orientation liés à la situation initiale. (On ne saurait ex-

clure, bien entendu, les cas où l'orientation d'une transformation origine dans un besoin endogène d'explorer, d'apprendre, etc.).

La démarche explicative "pour comprendre" serait donc un cas particulier d'action consistant à transformer un état cognitif insatisfaisant (incapacité d'agir par exemple) en un état satisfaisant. Il ne s'agit pas ^{ici} d'analyser, psychologiquement ou autrement, les états insatisfaisants; mais deux observations peuvent être utiles:

1/ L'insatisfaction doit être rattachée à une situation. En effet, parmi l'infinité des faits que nous ignorons, il n'y a que quelques ignorances qui nous gênent, et cela seulement dans certaines circonstances; dans l'univers des phénomènes que nous ne comprenons pas, il n'y a que quelques-uns qui provoquent l'"insatisfaction" cognitive.

2/ A qui faut-il attribuer l'insatisfaction ou le besoin d'explication? Le "sujet" individuel est bien sûr un cas commode à considérer, car les outils du psychologue sont immédiatement disponibles. Mais tout comme le discours peut être attribué soit à un agent individuel, soit à un groupe, un "type" de locuteurs et, à la limite, à un agent strictement quelconque (discours d'une théorie), la démarche cognitive de transformation peut être prêtée à un sujet, une "école de pensée", une époque, etc., et enfin à une théorie aussi. Les agents de ces différents niveaux peuvent être réunis, comme l'a judicieusement proposé S. Leclerc, dans le concept de "systèmes cognitifs".

Est-il nécessaire d'éliminer ici une contradiction apparente? Il est évident qu'une connaissance ou une démarche cognitive que l'on attribue à un groupe ou à une théorie, ne peut être conçue sans la participation de la communication discursive; mais la communication, instrument d'échange, ne saurait être confondue dans ce cas avec l'élaboration de la démarche cognitive elle-même, même si cette démarche est imputée à des sujets diffus ou "quelconques".

3. LA FONCTION EXPLICATIVE DU DISCOURS: DES DISTINCTIONS

Les distinctions qui suivent sont destinées surtout à éviter des malentendus qui risquent d'égarer la discussion.

3.1 Finalité et fonction. Il est entendu qu'un discours explicatif peut correspondre comme d'autres discours à des finalités diver-

ses, et que très souvent plusieurs finalités se superposent: je peux "faire comprendre" une situation à un interlocuteur à la fois pour lui permettre d'agir, pour faire valoir ma compétence ou ma sollicitude, pour produire des effets lointains sur des tiers, et ainsi de suite. La finalité, ou les finalités, sont donc attribuables au locuteur.

Au contraire, la fonction d'une séquence discursive d'une forme donnée (par exemple de l'explication) devrait être considérée comme intrinsèque, liée à ses particularités propres mais non à la situation ni aux intentions du locuteur.

La séquence explicative se distinguerait donc des autres séquences discursives sur deux plans: sur celui de ses caractéristiques de forme (structurales, langagières) et sur celui de son rôle cognitif (c'est-à-dire sur le plan de la transformation qu'elle a à opérer). La recherche devrait donc accepter d'élaborer des outils de description (et de discrimination) sur ces deux plans.

3.2 Fonction du discours; fonction dans le discours. On ne peut attribuer une fonction propre à toutes les formes de séquences discursives. En effet, si certaines séquences telles que: ordre, question, démonstration, argumentation et explication peuvent constituer des discours à elles seules, d'autres au contraire ne peuvent avoir une fonction que dans un discours: l'exemple et l'analogie en sont des cas: ils jouent un rôle instrumental à l'intérieur de discours, dont la fonction est variable.

Il est évident que les autres séquences (peut-on les appeler autonomes?) peuvent, elles aussi, entrer dans un discours plus large à titre d'instruments. Il a été souligné souvent dans les travaux du Centre qu'une séquence explicative peut être partie intégrante d'un discours argumentatif, ou qu'une structure de preuve ou une description par exemple peut s'insérer dans un discours à fonction explicative.

Les distinctions proposées jusqu'ici restent insatisfaisantes: nous attribuons au discours, pris globalement, des finalités; d'autre part nous attribuons des fonctions à certaines séquences. Mais nous venons de parler aussi de fonction à propos des discours. Dans le cas de l'explication -pour ne rien présumer des autres- il devrait être possible d'y mettre de l'ordre:

a) Parmi les finalités (habituellement multiples) du discours pris dans son ensemble, il en est une qui permet de le reconnaître comme un discours d'explication: on peut admettre que cette finalité est à la fois immédiate et cognitive. C'est ce qui permettrait de parler de fonction du discours; les autres finalités ne seraient pas traitées de fonctions;

b) parmi les séquences caractérisés qui composent ce discours, on distingue les séquences de type explicatif: leur fonction est alors définissable en des termes qui se réfèrent aux formes discursives proprement dites. La fonction du discours est donc une notion charnière: des finalités, elle retient le caractère d'intentionnalité (liée au locuteur); et elle est articulée sur la structure intrinsèque du discours au même titre que la forme des séquences explicatives.

Cette notion a une portée directe sur ce qu'il est convenu d'appeler les "représentations" du locuteur : comme pour les finalités, on peut imaginer une représentation privilégiée qui porte sur les attentes cognitives (ou les besoins cognitifs) de l'interlocuteur.

Il est probable en effet -et la recherche pourrait s'intéresser à ce point- que pour un discours d'explication le locuteur choisisse en première instance un niveau d'explication (intuitif, inférentiel, formel par exemple) en fonction de la situation cognitive de l'interlocuteur et que les autres "représentations" (caractérielles, culturelles, linguistiques, etc.) se soumettent à cette première détermination.

Les distinctions de ce paragraphe ne sont pas proposées pour le plaisir de la subdivision; elles pourraient faciliter le travail subtil de différenciation entre ce qui, dans le discours même, est événement cognitif et ce qui est construction proprement sémiologique.

Enfin, il n'est pas impossible que socialement, la destination du discours explicatif soit déterminée de façon très variée (la collecte des échantillons de textes devrait peut-être en tenir compte). Une première distinction peut être faite entre (a) les situations où le discours explicatif répond à un besoin exprimé par l'interlocuteur (situation dite cognitivement insatisfaisante donnant lieu, pratiquement, à une question), et (b) les situations où l'explication doit prévenir ces besoins, ce qui est le cas des textes didactiques. On remarque immédiatement que dans ce genre de textes, la fonction cognitive

de l'explication varie encore: elle peut servir de principe ordonnateur de connaissances factuelles; dans d'autres cas, elle constitue le noyau intrinsèque des connaissances, ou encore l'outil didactique de la démonstration, etc. Il est permis de se demander si ces aspects fonctionnels ne contribuent pas à façonner le discours explicatif au même titre que d'autres représentations.

4. ELABORATION ET COMMUNICATION DE L'OBJET DU DISCOURS

Il serait dangereux de raisonner comme si l'activité discursive élaborait ses objets à partir de rien. Toute recherche trace une limite aussi précise que possible entre le domaine dont elle s'occupe et celui qu'elle s'impose de négliger, mais elle n'est pas condamnée à nier ce qu'elle n'envisage pas. Pour la sémiologie de l'explication, cela revient à dire qu'elle est en droit de ne pas tenir compte de l'origine de l'objet du discours, pour étudier l'élaboration de cet objet dans le discours même; mais cela revient aussi à soutenir qu'il ne faut pas regarder le discours comme s'il inventait l'explication qu'il élabore et communique.

(Il existe, bien entendu, des cas exceptionnels qui semblent montrer le contraire et dans lesquels il ne faudrait pas se réfugier. Il y a d'abord les situations où l'on cherche ^{on promet une explication que} "tout en parlant" - discours qui habituellement commencent par l'annonce fatidique "Je vais tout t'expliquer". Mais ces cas sont marginaux, et tout particulièrement dans l'univers des textes. Il y a ensuite le cas des recherches d'une explication à travers un dialogue: dans ces dialogues, les discours ne communiquent pas l'explication, mais les questions, les doutes et la recherche; s'il y a communication d'explication, le discours explicatif vient après, et ne ressemblera guère au dialogue de recherche.)

4.1 Les formes discursives et les objets de la communication. D'une façon très provisoire, on peut formuler l'hypothèse qu'entre différents types de connaissances (ou d'objets) et les différentes formes discursives il existe des rapports d'affinité et d'incompatibilité peut-être complexes mais certainement intéressants. S. Leclerc aura à en parler de façon plus explicite, mais il peut être utile de proposer ici quelques exemples.

Lorsqu'il s'agit de déterminer un objet pour l'identifier

parmi d'autres (cas classique des expériences psychologiques sur la communication référentielle), l'objet se réduira à une liste d'attributs qui se communique de préférence par une description; il serait peu économique (pourquoi?) et peut-être impraticable, de tenter cette communication en faisant appel à des formes telles que l'analogie, l'exemple, la démonstration. D'autres objets, dont le degré d'élaboration (ou peut-être la voie d'élaboration) cognitive sont différents, feront appel plutôt à l'exemple ou à l'explication, mais seront réfractaires à des affirmations simples ou des descriptions, mais également à la déduction formelle; on peut penser à des situations affectives ou des comportements, ou à des objets de connaissance intuitive situés dans l'univers physique ou social. Des objets strictement logiques (liens de nécessité par exemple) commanderont des formes discursives telles que la démonstration.

Ces allusions doivent suffire pour suggérer l'existence -et la recherche- d'un certain nombre de contraintes qui agissent sur le choix des formes discursives pour la communication et qui sont liées au statut cognitif de leur objet. Il ne s'agit pas, bien sûr, de correspondances terme à terme, sauf dans des cas tout-à-fait rares.

Il ne s'agit pas non plus d'associer nécessairement de telles contraintes à des choix délibérés d'un locuteur; il serait plus intéressant de chercher à les décrire en termes de "choix offert" au discours. On peut imaginer ainsi que dans la liste (peut-être hiérarchisée) des états d'élaboration cognitive des objets d'une part, et dans la liste (peut-être ordonnée aussi) des formes discursives d'autre part, on puisse définir une zone dans laquelle peuvent se trouver des explications.

4.2 Les variantes du discours explicatif et les objets de l'explication. Pour hypothétique qu'elle soit, on peut tenter localement une telle mise en relation à l'intérieur du domaine de l'explication.

Cognitivement, une partie importante des discours communiquent un objet dont nous pouvons imaginer ou reconstruire l'élaboration (ou plutôt des aspects importants de celle-ci). Il peut être intéressant d'examiner les relations entre la démarche de cette élaboration et ce qui se communique par un discours. En effet, dès que l'on dépasse le niveau des constats élémentaires -qui donnent lieu à des énoncés sim-

ples, tels que des affirmations, des informations référentielles, etc.- on trouve des discours auxquels l'intention explicative est commune, mais qui se distinguent néanmoins par leur teneur,

La forme la plus primitive sera probablement le récit intégral de la démarche faite par le locuteur, avec ses questions, les hypothèses, les décisions, les fausses pistes, les trouvailles... jusqu'à "la" solution, l'explication. Il se peut que, dans des cas rares, le choix d'un tel discours soit fait pour des raisons rhétoriques ou pédagogiques, mais normalement il paraît lié à une élaboration limitée de son objet: le locuteur n'a pas détaché la relation explicative pertinente de l'expérience totale de sa procédure. Mais il est vrai qu'à certaines phases d'un effort scientifique on trouve encore des formes de communication qui ne dépassent guère ce niveau. Un élément caractéristique en est la présence, parfois sous forme de traces, des décisions propres à la démarche.

A mesure que l'objet de connaissance s'élabore, le discours de communication s'épure avec lui: l'explication élimine d'abord les éléments non pertinents de la démarche cognitive: les questions et hypothèses, les informations étrangères aux concepts en cause, jusqu'à l'ordre des événements qui ont produit "l'explication". Parvenue à ce niveau, la communication présente la démarche réorganisée. La plupart des connaissances et des discours scientifiques contemporains se situent peut-être à ce niveau; encore faut-il remarquer qu'ils sont composites: les parties proprement expérimentales doivent maintenir, à cause de leur portée empirique, des éléments de la démarche elle-même. Le passage à des explications causales, puis aux explications inscrites dans des modèles (au sens strict) se fait pareillement sur le terrain de l'objet de connaissance et solidairement peut-être, mais en tout cas non indépendamment, sur celui du discours explicatif.

S'il est facile de penser que la forme du discours explicatif ne peut pas se choisir au-dessus du niveau d'élaboration de son objet (de l'explication, au sens cognitif), il faudrait au contraire examiner avec soin dans quelles limites une explication peut se communiquer au-dessous de son statut élaboré. Est-on libre, par exemple, lorsqu'on dispose de l'explication d'un phénomène au niveau d'un modèle, de la communiquer sous forme d'un récit ou même d'une séquence causale sans faire une nouvelle élaboration?

Il est entendu que l'étude sémiologique de l'explication ne doit pas prendre en considération l'origine des explications que le discours communique, pas plus que leur destination. Cependant, les recherches précédentes ont tenu compte des "représentations" attribuables au locuteur. On pourrait suggérer que d'une façon semblable elles tiennent compte de l'objet (l'explication) qui s'élabore dans le discours. Mais l'explication n'est pas créée par la communication: si le discours l'élabore (en tant que sens), il la subit aussi en tant qu'objet cognitif dont le statut impose des contraintes au choix des objets discursifs. Il pourrait être intéressant d'en connaître quelque chose.

5. LA COMMUNICATION: UNE DOUBLE TACHE COGNITIVE

Dans ce dernier paragraphe, nous nous écartons sciemment du projet sémiologique; si nous l'ajoutons néanmoins c'est pour deux raisons. En premier lieu, J.-B. Grize s'intéresse avec nous à une théorie dite de l'objet, qui devrait rendre compte de la genèse des connaissances par un aspect des connaissances dont la théorie des structures opératoires tient insuffisamment compte. Il nous semble que les problèmes de l'explication sont concernés, du moins à moyen terme, par cette théorie. En second lieu, une recherche plus psychologique qu'entreprend S. Leclerc sur des problèmes de communication verbale, s'est révélée tributaire des instruments conceptuels de la recherche sémiologique.

L'esquisse qui suit est donc en quelque sorte un appel à la discussion.

5.1 La connaissance et l'objet cognitif. Y a-t-il deux schématisations? On peut soutenir que lorsqu'une situation actuelle sollicite l'activité cognitive (^{en}imposant une tâche, en posant un problème), cette situation se réorganise en fonction de la tâche: de toutes les connaissances virtuellement associables à la situation ne doivent s'actualiser que celles qui sont pertinentes pour l'activité cognitive requise. Ainsi, un même ensemble de données peut devenir objet social, ou objet physique, mathématique, etc. Le piano qu'il s'agit de faire passer par un escalier étroit ne pose pas de problème musical ni esthétique mais un problème spatial: pour le déplacer utilement on est obligé de l'actualiser sous forme d'un objet spatial: il se transforme en un schéma, en même temps que son entourage, où ne sont retenus que les as-